



Pour une gestion des comportements difficiles à l'école

**Services d'animation et de psychologie
DDEC 29**

***Comportements difficiles
Septembre 2006***

Introduction

Lorsqu'on pense à un élève qui a des difficultés de comportement, on le définit comme celui qui ne suit pas les consignes, ne respecte pas les règles de vie de la classe ou de l'école, s'oppose, perturbe le fonctionnement de la classe, est impoli et est souvent impliqué dans des conflits avec ses pairs ou les adultes de l'école.

Les élèves qui ont des comportements difficiles sont des élèves qui perturbent l'école avec excès. Il faut donc tenir compte du contexte, de la durée, de la fréquence et de l'intensité des comportements « particuliers », pour définir un élève ayant des comportements difficiles.

D'autres comportements peuvent être liés à des problèmes plus importants qui nécessitent une collaboration avec des partenaires extérieurs (les traits psychotiques, l'hyperactivité, les troubles de la personnalité...)

Certains élèves perturbent davantage certaines classes ou certains enseignants. Il est donc essentiel de pouvoir construire un échange en équipe, pour évoquer et interroger les situations vécues dans l'école.

Ce document se veut un outil au service des établissements pour :

- Réfléchir en équipe au projet de l'école et aux règlements.
- Observer les élèves.
- Analyser les situations-problèmes.
- Envisager des solutions en proposant un outil.

Nous vous invitons à étudier ce document au cours d'une concertation de début d'année et à l'utiliser régulièrement selon les situations vécues.

Fiche de préparation pour le directeur
« Il vaut mieux prévenir que guérir »

Objectif : mener une réflexion d'équipe sur les difficultés de comportement.

Préalable à la réflexion :

Les comportements difficiles concernent toute l'école et ne doivent pas être un sujet évité dans l'établissement.

Le directeur est responsable de tous les élèves et les adjoints participent à la prise en compte de tous les élèves et en particulier de tous ceux qui posent des difficultés dans l'établissement.

Déroulement possible de la concertation :

1. Etudier les points d'attention au niveau des règlements.
2. Construire les règles de vie de l'établissement :
 - Choisir 5 points essentiels à mettre au règlement de l'école pour définir le « vivre-ensemble » :
 - Sur la cour.
 - Dans les lieux communs.
3. Demander aux enseignants d'établir leur règlement de classe en identifiant les points importants.
4. Echanger sur les productions en équipe de cycle.

Des points d'attention à travailler en équipe

Règlements de classe, d'école :

- Le règlement sert à poser le cadre de travail nécessaire au bon fonctionnement de la classe et de l'école.
- Le règlement doit être écrit et explicité par l'enseignant et non par les élèves.
- Les règlements ne sont pas les mêmes pour tous les lieux et/ou toutes les activités. Les faire évoluer au fur et à mesure de l'année, des situations rencontrées.
- Le règlement doit être court. Arrêter quatre ou cinq articles au maximum.
- Les règlements doivent être rédigés en termes positifs, mettre en avant ce qui est permis. Ex : « Pour prendre la parole, je lève le doigt » et non « Ne pas parle sans lever le doigt. »
- Veiller à faire apparaître la sanction en cas de non-respect du règlement.
- La sanction doit être liée à la transgression. Ex : donner un exercice de grammaire pour un fait s'étant produit sur la cour n'a pas de sens.
- Proposer d'interdire totalement l'agression physique en cycle 3.
Aggression physique en cycle 3 : capacités de l'enfant à se contrôler à partir de l'âge du cycle 3.

Les contrats avec les élèves :

- Le contrat concerne l'individu et non les groupes-classes. Il s'emploie pour des difficultés en lien avec le comportement (la désobéissance).
- Le contrat ne vise qu'un seul objectif.
- Le contrat est rédigé en termes positifs, sur un comportement attendu, plutôt que proscrit.
- Le contrat est un engagement et doit être élaboré en présence des 2 parties. L'élève doit participer à sa rédaction.
- Le contrat doit aider l'élève à se mobiliser sur l'amélioration d'un comportement. Attention à ne pas viser un comportement trop éloigné des possibilités de l'élève.
- Le contrat doit être évalué sur des critères précis. Il doit être défini dans le temps. Pour réussir le contrat, l'élève aura besoin de temps. Au moins 3 semaines.

- Le contrat est évalué par les 2 parties. L'élève donne régulièrement son point de vue sur sa participation.
- Le contrat n'appelle pas de sanction.

 **Le « permis à points » :**

Une extrême vigilance est recommandée quant à sa mise en place et son utilisation : il s'agira de mener avant tout, en équipe, une réflexion de fond sur la pertinence de ce « permis », car il reste un outil à utiliser avec beaucoup de précautions. Il ne convient pas du tout aux enfants qui ont des troubles de comportement. Ces enfants peuvent tout faire pour perdre les points.

Observation d'un élève présentant des comportements difficiles

1. La fréquence :

Nombre de fois où la difficulté apparaît :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| Plusieurs fois par jour | <input type="checkbox"/> |
| 1 fois ou 2 fois dans la semaine | <input type="checkbox"/> |
| Occasionnellement | <input type="checkbox"/> |
| De manière très isolée | <input type="checkbox"/> |

2. La durée

Depuis quand peut-on observer ces comportements ?

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| Déjà repérés | <input type="checkbox"/> |
| Depuis quelques mois | <input type="checkbox"/> |
| Depuis quelques années | <input type="checkbox"/> |

3. Les manifestations de ces comportements :

- Agressivité vis-à-vis de soi-même :

Se rigidifie	<input type="checkbox"/>
Fait des mimiques	<input type="checkbox"/>
Se balance	<input type="checkbox"/>
Se fait mal	<input type="checkbox"/>

- Agressivité vis-à-vis de ses pairs

Verbale	<input type="checkbox"/>
Physique	<input type="checkbox"/>

- Agressivité vis-à-vis des adultes

Verbale	<input type="checkbox"/>
Physique	<input type="checkbox"/>

- Agressivité vis-à-vis du matériel

Verbale (ex : « c'est nul... »)	<input type="checkbox"/>
Physique (détruire, jeter, ...)	<input type="checkbox"/>

- Relation et communication vis-à-vis de ses pairs

Ne joue pas avec les autres	<input type="checkbox"/>
S'isole fréquemment	<input type="checkbox"/>
Se plaint des autres	<input type="checkbox"/>
Ne peut pas entrer en relation	<input type="checkbox"/>
Recherche le contact physique	<input type="checkbox"/>
Recherche des relations exclusives	<input type="checkbox"/>
Ne manifeste aucun sentiment	<input type="checkbox"/>
N'accepte pas qu'on touche à ses affaires	<input type="checkbox"/>

- Relation vis-à-vis des adultes
 - Ne parle pas à l'adulte
 - Ne regarde pas l'adulte
 - Recherche le contact physique avec l'adulte
 - Recherche une relation exclusive
 - Ne manifeste aucun sentiment
- Agitation psychomotrice :
 - Ne peut rester assis
 - Ne tient pas en place
 - A besoin de manipuler des objets
 - Produit beaucoup de bruit
 - Ne supporte pas les temps de silence
 - Ne peut pas fermer les yeux

4. Les conditions d'apparition des comportements difficiles

- Le temps :
 - A quel moment de la journée ?
 - A quel moment de la semaine ?
 - A quel moment du trimestre ?
 - Pas de repérage possible dans le temps.
- Les lieux :
 - Dans la cour ?
 - Dans la classe ?
 - Dans les déplacements ?
 - Dans les lieux occasionnels
(salle de sport, piscine, salle de spectacle...)
 - A la cantine ?
 - A la garderie ?
 - Autres lieux
- Les personnes :
 - Avec ses pairs
 - Avec seulement l'enseignant de la classe
 - Avec n'importe quel adulte de l'école
 - Avec les intervenants extérieurs
 - Avec les personnes qui présentent une autorité

5. Les circonstances ou phénomènes déclencheurs ?

- Une activité nouvelle
 - En situation d'apprentissage
 - Une remarque sur son travail
 - Un changement d'organisation (horaires, lieux...)
 - Un changement de personne
- A partir d'événements extérieurs dont vous avez connaissance ?
- Autres...

Analyser la situation

A partir des faits observés, les questions à se poser :

- **A propos de l'élève :**

L'élève se sent-il en sécurité ?

Changements de lieux, d'activités, de personnes...
Situations nouvelles d'apprentissages

L'élève se sent-il reconnu ? (sentiment d'appartenance)

Par l'enseignant
Dans le groupe classe
Dans l'école

L'élève se sent-il compétent ?

Difficultés d'apprentissage
Difficultés de compréhension
Lenteur

- **A propos de l'enseignant :**

Dans sa relation, comment l'enseignant favorise-t-il le « mieux-être » de l'enfant ?

Adaptabilité
Attitudes physiques
Autorité
Capacités de remise en cause personnelles
Expression verbale
Rapport à la loi
Seuil de tolérance
Valorisation
...

Dans sa pratique pédagogique, comment l'enseignant favorise-t-il le « mieux-être » de l'enfant ?

Centres d'intérêt des élèves
Différenciation
Mise en projet des élèves
Outils utilisés
Respect des rythmes
...

Le cercle d'entraide

*Un moyen concret de collaboration dans une école
pour la résolution de problèmes*

“La résolution de problèmes est étroitement liée à la créativité, parce que le fait de résoudre un problème exige d’être d’abord et avant tout créatif, mais aussi de rejeter le mythe de l’expert”.

Objectifs

Développer un esprit de collaboration et d’entraide au sein d’une équipe-école dans le but de concevoir des plans d’action. Fournir aux enseignants une forme de soutien face aux élèves ayant des besoins particuliers.

Composition de l’équipe et rôle de chacun

Une équipe est composée d’environ 5 ou 6 membres, soit:

- **1 présentateur** : présente un problème pour lequel il souhaite obtenir un soutien.
- **1 animateur** : est un des membres de l’école choisi par le présentateur ou désigné par l’équipe-école. il organise la réunion, convient de la date et de l’heure.
- **4 ou 5 collaborateurs** : enseignants ou autres intervenants (l’un sera le secrétaire) qui acceptent de participer à une équipe de résolutions de problèmes.
- **1 observateur** (facultatif) : observe le déroulement de la séance dans le but d’en améliorer l’efficacité.

Modalités (durée 30 mn)

RECHERCHE DE FAITS (5 à 8 mn)

Etape 1 : L’animateur présente :

1. Les éléments du problème à résoudre,
2. La situation souhaitée par le présentateur.

Les participants pourraient recevoir de l’animateur, avant la rencontre, une fiche descriptive de la situation. Voir en annexe.

Etape 2 : Validation des informations présentées

Le présentateur ajoute, si nécessaire, des éléments pour préciser le problème et la situation souhaitée.

Etape 3 : Précision des éléments du problème

Les collaborateurs posent des questions au présentateur, de façon à clarifier les circonstances, les facteurs et les conséquences qui maintiennent le problème ou qui le minimisent.

A tour de rôle, les collaborateurs posent des questions servant à mieux cerner la situation. Il faut être vigilant afin de ne pas juger les interventions déjà effectuées par le présentateur. Il est possible de passer son tour si on n'a pas de question.

RECHERCHE DE SUGGESTIONS (17 à 20 mn)

Etape 4 : Séance de brainstorming

Le présentateur se retire du groupe et se place derrière, de façon à ne pas avoir d'interaction avec les collaborateurs. L'animateur dirige la séance

L'animateur sollicite les collaborateurs afin qu'ils formulent à tour de rôle leurs suggestions de solution. Ces suggestions sont adressées à l'animateur et le secrétaire en dresse une liste numérotée au tableau. L'animateur procède par tour de table aussi longtemps que les collaborateurs ont des suggestions ou que la période de temps est écoulée. Les suggestions sont pratiques et les énoncés brefs. Toutes les suggestions sont acceptées.

SELECTION ET EVALUATION (5 à 8 mn)

Etape 5 : Sélection des suggestions

Le présentateur réintègre le groupe et l'animateur l'invite à noter, selon la légende qui suit, chacune des suggestions proposées lors de la séance de brainstorming

- Légende :
- 1 = je l'essaie tout de suite
 - 2 = je le garde en tête
 - 3 = je l'ai déjà fait ou cela ne me convient pas actuellement

Le présentateur choisit ses mises en œuvre

Etape 6 : Soutien à offrir

A partir des énoncés retenus par le présentateur, l'équipe propose son aide au présentateur pour la préparation du suivi à faire ou la mise en place du plan d'action.

Par : Gordon L. Porter, Mary Wilson, Brian Kelly et Jeif den Otter.
Tiré de : Réformer les écoles canadiennes.

Fiche descriptive

Cette fiche doit être complétée par le présentateur et remise à l'animateur avant la séance de résolution de problèmes, afin que les collaborateurs puissent en prendre connaissance.

La séance de résolution de problèmes en équipe aura lieu :

Date :

Heure :

Lieu :

Présentateur(trice) :

Animateur(trice) :

DESCRIPTION DE LA SITUATION PROBLEMATIQUE

QUI est concerné ?
.....
.....

QUOI : Que se passe-t-il et comment ?
.....
.....

QUAND : Temps ? Fréquence ? Circonstance ?
.....
.....

OU : Lieu ?
.....
.....

DESCRIPTION DE LA SITUATION SOUHAITÉE

Quels changements aimerais-je ?
.....
.....

